

**Soumission écrite pour la consultation
prébudgétaire en vue du prochain budget
fédéral**



**Par: AIEST
(Alliance internationale des employées de
scène, de théâtre et de cinéma)**

- **Recommandation 1 (Fonds de formation de l'industrie du divertissement):** Le gouvernement met des fonds de formation à la disposition des syndicats et des guildes de l'industrie du divertissement pour aider les travailleurs-euses à acquérir et à développer les compétences et les certifications nécessaires pour qu'ils et elles maintiennent leur carrière dans tous les secteurs de l'industrie (cinéma/télévision/théâtre /concerts...)
- **Recommandation 2 (Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne [CIPC]):** Le gouvernement améliore les crédits d'impôt pour les films afin d'attirer une production agrandie au Canada en élargissant les dépenses pour la main-d'œuvre admissible au crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique (CIPC) afin d'inclure les salaires versés aux acteurs-trices non résidents.
- **Recommandation 3 (Crédit d'impôt pour le spectacle vivant):** Que le gouvernement crée un crédit d'impôt pour l'industrie du spectacle vivant semblable à ceux qui existent pour l'industrie cinématographique.
- **Recommandation 4 (Incitatifs fiscaux aux organismes de bienfaisance):** Le gouvernement travaille avec les provinces pour s'assurer que tous les incitatifs fiscaux provinciaux sont augmentés et/ou plus étroitement alignés les uns sur les autres.
- **Recommandation 5 (RBG):** Le gouvernement met en place un revenu de base garanti.

Contexte

Avec plus de 170 000 membres, l'AIEST est le plus grand syndicat représentant les travailleurs et travailleuses de l'industrie du divertissement. Les 34 000 membres canadiens de l'AIEST ne sont pas les acteurs, les scénaristes ou les producteurs, mais les technicien-ne-s et les concepteurs-trices qualifiés travaillant dans les coulisses, faisant en sorte que la magie opère sur vos scènes et vos écrans. Dans les films comme à la télévision, nous sommes les techniciens derrière le tournage de productions étrangères à gros budget comme Star Trek : Discovery à Toronto, The Last of Us à Calgary et The Good Doctor à Vancouver, ainsi que des productions canadiennes comme Letterkenny à Sudbury, ou Son of a Critch à Terre-Neuve. En spectacle sur scène, nous sommes les concepteurs-trices créant des costumes au Festival de Stratford, ou les technicien-ne-s exécutant le son au Stampede de Calgary, nous faisons le gréage des spectacles de rock, faisant du chyron pour les émissions des Marlies de Toronto ou opérant le tableau d'éclairage à Les Grands Ballets Canadiens de Montréal. En un mot, nous sommes l'équipage. La majorité des emplois dans l'industrie du divertissement au Canada - des dizaines de milliers d'emplois de la classe moyenne - sont occupés par des personnes travaillant dans les coulisses et derrière les écrans.

Bien que hautement qualifiés, ces équipages sont composés de Canadien-ne-s de la classe moyenne et de la classe ouvrière. Le travail que font les membres de l'AIEST est vaste, et ce qui suit peut aider à démontrer l'éventail des travailleur-euse-s que nous représentons. Cette liste n'est en aucun cas exhaustive.

- **Spectacle sur scène:** machinistes (comprends les technicien-ne-s de son, les opérateurs-trices de panneaux d'éclairage, les électricien-ne-s de théâtre, gréeurs, menuisiers, accessoiristes & décorateurs), coiffeur-euses, perruquier, maquilleurs-euses, scénographes, piqueur-euses, décorateurs, accessoiristes, artistes scéniques, personnels de billetterie, placeurs-euses.
- **Cinéma et Télévision:** directeur-trice de la photographie, caméraman, premier aide-opératrice, deuxième assistant-opérateur, technicien-ne-s de l'image numérique, opérateurs-trices de drone, publicistes, éclairagistes, machinistes, accessoiristes, scénographes et décorateurs-trices, greens persons, technicien-ne-s des effets spéciaux, coiffeurs-euses, maquilleur-euses, menuisiers, peintre scénique, écrivain d'enseignes, créateurs de costumes, costumiers, habilleurs-euses, scripte, preneurs de son, perchistes, transport et chauffeurs, services alimentaires & premiers soins, opérateurs-trices honeywagon, coordinateurs de production.

Lorsque la COVID-19 se répandait, l'industrie du divertissement a été la première à fermer et, en raison de l'interdiction des foules, elle a été la dernière à revenir - en particulier le secteur du spectacle vivant. Au début, les secteurs du cinéma et du spectacle vivant affichaient un taux de chômage de près de 100%. Les membres canadien-ne-s de l'AIEST subissaient à eux seuls des pertes salariales d'environ 120 millions de dollars par mois. Nous travaillons sans relâche pour

que les travailleurs-euses du spectacle et le secteur lui-même continuent à se renforcer et à se stabiliser, et nous pensons que le gouvernement du Canada a un rôle à jouer à cet égard.

Recommandation 1 (Fonds de formation de l'industrie du divertissement):

Le gouvernement du Canada a joué un rôle essentiel, par l'intermédiaire de la PCU, de la PCRE et de la PCTCC, en veillant à ce que les travailleurs-euses à la demande du secteur artistique - dont la grande majorité n'avait pas le droit de recevoir des salaires par l'intermédiaire du SSUC - puissent survivre. Nous sommes extrêmement reconnaissants de cette aide. À l'issue de COVID, nous avons reçu une aide à la formation par l'intermédiaire du Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada (FRTSSSC). L'IATSE, y compris notre section locale des concepteurs, était fier que nous ayons reçu plus de 1,3 million de dollars en fonds de formation - le montant le plus élevé accordé à une organisation. En raison de retards dans la mise en œuvre, nous n'avons eu que sept mois pour dépenser cet argent, et nous l'avons fait. Cela témoigne du besoin de formation dans notre secteur hautement spécialisé. Nous avons formé des membres et des non-membres à travers le Canada dans tous les domaines, du gréage aérien à l'utilisation de tableaux d'éclairage, et le coiffage des cheveux noirs/texturés. Les travailleurs-euses du spectacle vivant, qu'ils,elles,iels sont nouveaux ou de longue date, ont reçu une formation pour s'assurer qu'ils,elles,iels possèdent les compétences nécessaires à une carrière durable.

Le gouvernement a été très réceptif en fournissant des fonds pour former des travailleurs-euses dans de nombreux métiers. Toutefois, ce financement est généralement limité aux métiers reconnus Sceau rouge. Les compétences requises pour les carrières dans le secteur du divertissement se chevauchent souvent avec ces métiers (peintres, coiffeurs, etc.), mais il existe des éléments supplémentaires qui sont propres au divertissement. Bien que tous les travailleurs-euses d'une division donnée ne possèdent pas toutes les compétences spécialisées, les personnes possédant ces compétences sont nécessaires sur chaque plateau ou derrière chaque scène, il est donc important qu'ils et elles soient formés en permanence. Par exemple, un peintre Sceau rouge sera parfaitement formé pour peindre l'intérieur ou l'extérieur d'une maison, mais ne sera pas familiarisé avec l'écriture d'enseignes, la peinture de boiseries, la fabrication de moules ou le vieillissement des murs pour leur donner un aspect plus vieux, taché, etc. De même, les membres de notre service de coiffure doivent être certifiés dans la province où ils,elles,iels travaillent, mais cette certification n'exige pas qu'ils,elles,iels sachent comment coiffer les cheveux de personnes noirs/texturés ou les coiffures d'époque des années 1920. Nous avons aussi des métiers, comme les gréeurs, qui existent complètement en dehors du monde du Sceau rouge. Chaque fois que vous assistez à un grand concert de rock, les machinistes et les gréeurs ont déjà fait des choses comme calculer le cisaillement du vent, construit des échafaudages et monté dans des ascenseurs pour monter et câbler des lumières, des haut-parleurs ou des murs vidéo. Ces compétences n'existent pas en dehors de l'industrie du spectacle.

Jusqu'à présent, tous les coûts de formation dans le secteur du spectacle ont été supportés par nos sections locales/membres et/ou nos employeurs. Nous recommandons donc que le gouvernement mette des fonds de formation à la disposition des syndicats et des guildes afin que les travailleurs-euses puissent acquérir et renforcer les compétences et les certifications qui peuvent exister en dehors du programme du Sceau rouge, mais qui sont nécessaires pour que les travailleurs-euses puissent poursuivre leur carrière dans tous les secteurs de l'industrie du spectacle (cinéma/télé/théâtre/concerts, etc.). Le gouvernement a un rôle à jouer en veillant à ce que l'industrie et ses travailleurs-euses soient soutenus et puissent atteindre un niveau de vie solide, celui de la classe moyenne, tout en créant ce dont le reste du pays dépend pour ses célébrations, ses divertissements et son confort.

Recommandation 2 (Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne [CIPC]):

Le cinéma se distingue de la plupart des autres industries en ce sens qu'il est totalement mobile. Lorsque les producteurs choisissent le lieu de tournage d'une production, il n'est pas nécessaire d'envisager le déplacement d'une structure matérielle d'un endroit à l'autre. Il s'agit d'un calcul qui prend en compte des considérations telles que le bassin de talents (l'équipe et les actrices), la disponibilité des lieux et des studios, et l'accès à l'équipement nécessaire (caméras, générateurs, drones, nacelles élévatrices, hélicoptères, etc.), mais une grande partie de ce calcul est liée à la rentabilité de l'investissement pour le producteur. Dans un marché mondial très compétitif, les pays font tout ce qu'ils peuvent pour attirer ces emplois cinématographiques et ces dollars dans leur économie, et le Canada doit s'assurer qu'il est au premier rang de ces considérations. En clair, les producteurs étrangers disposent d'une valise pleine d'argent et d'emplois, et ils,elles,iels doivent déterminer où ils,elles,iels vont la déposer.

Un domaine dans lequel le Canada est moins compétitif que d'autres pays pour attirer la production de services étrangers est la manière dont le Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (CISP) traite les artistes-interprètes non résidents. Nous recommandons que les dépenses de main-d'œuvre admissibles au CISP soient élargies pour inclure les salaires versés aux actrices non résidents. Bien qu'il soit difficile de comparer les crédits d'impôt pour services à l'étranger de chaque pays parce qu'ils sont uniques, cette composante semble être le cas dans d'autres juridictions, telles que le Royaume-Uni et l'Australie..

Recommandation 3 (Crédit d'impôt pour le spectacle vivant):

Des États américains comme l'Illinois, New York et la Louisiane ont mis en place un crédit d'impôt pour les productions en direct. L'absence de ces mesures, que ce soit au niveau fédéral ou provincial, a eu un impact négatif notable sur l'industrie du théâtre au Canada. Nous avons perdu un nombre de productions théâtrales, car elles ne sont plus construites ou ne font plus de longues tournées pré-Broadway, ce qui entraîne des pertes d'emplois pour les Canadiens.

Comme solution à long terme pour soutenir le secteur théâtral, le Canada devrait mettre en œuvre des programmes de crédit d'impôt semblables à ceux déjà en place pour le secteur du cinéma et de la télévision, et ouverts aux producteurs de théâtre à but lucratif et non lucratif. Un programme de crédit d'impôt pour les spectacles en direct encouragerait non seulement les nouveaux producteurs commerciaux à entrer dans le secteur, mais pourrait également encourager la construction et des tournages pré-Broadway au Canada. Les programmes de crédit d'impôt pour la production cinématographique ou magnétoscopique canadienne et de crédit d'impôt pour les services de production cinématographique ou magnétoscopique ont connu un succès incroyable dans la promotion et le développement de l'industrie cinématographique et télévisuelle canadienne, créant des milliers d'emplois. Ces crédits d'impôt sont basés sur des dépenses de main-d'œuvre quantifiables et il existe des infrastructures établies pour en assurer la conformité. De plus, ils fonctionnent en conjonction avec d'autres mécanismes de soutien financier comme le Fonds des médias du Canada, de sorte qu'un crédit d'impôt pour les spectacles vivants devrait être compatible avec d'autres organismes de financement, comme le Conseil des Arts du Canada. Le coût de l'administration de ces programmes est minime et la création d'un crédit d'impôt similaire pour le spectacle vivant ne devrait pas nécessiter une administration ou une infrastructure gouvernementale importante.

Recommandation 4 (Incitatifs fiscaux aux organismes de bienfaisance):

La grande majorité des théâtres au Canada fonctionnent comme des organismes sans but lucratif et dépendent largement des dons. L'incitation fiscale pour les dons de charité varie grandement d'une province à l'autre. Nous recommandons au gouvernement d'inciter les provinces à faire en sorte que ces taux soient augmentés et/ou plus étroitement alignés. Pour les dons de plus de 200 \$, le Québec mène le train avec 24 %, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse n'étant pas loin derrière avec 21 %. Si toutes les provinces pouvaient se rapprocher à ces taux, cela encouragerait des dons plus nombreux et plus élevés aux théâtres et aiderait à assurer la viabilité à long terme. En Ontario, l'augmentation de l'incitatif fiscal pour les organismes de bienfaisance de 11 % à 20 % serait énorme pour tous les organismes de bienfaisance. L'Ontario a le taux d'incitation fiscale aux organismes de bienfaisance le plus bas au Canada et compte le plus grand nombre d'organismes de bienfaisance, y compris les organisations artistiques.

Recommandation 5 (RBG):

L'économie à la demande sape des décennies de protection des travailleurs pour les travailleurs-euses non représentés, mais dans l'industrie du divertissement, le travail à la demande est la façon dont les choses ont toujours été structurées. En tant que syndicat, nous avons construit notre représentation et notre soutien aux travailleurs-euses autour du modèle de travail à la demande, et nous le faisons avec succès depuis plus de 125 ans. Par ce que le travail à la demande devient plus répandu, il est nécessaire que le gouvernement reconnaisse et s'adapte également à cette réalité bien en croissance. Bien qu'ils soient des travailleurs-euses à la demande, la majorité des membres de l'AIEST sont classés comme employés et ont donc pu accéder à des avantages tels que l'assurance-emploi, mais pour les travailleurs-euses

indépendants (tels que les concepteurs, les acteurs ou les musiciens), les avantages traditionnels ne sont pas une option.

Comme le monde du travail commence à ressembler au monde du travail culturel, la mise en place d'un revenu de base garanti répondrait aux besoins des travailleurs-euses, y compris les travailleurs-euses du secteur artistique, qui passent souvent entre les mailles du filet de nos systèmes désuets de soutien du revenu. Cela réglerait également la question de la rétention, particulièrement en retenant les travailleurs-euses qui débutent dans notre industrie et dont l'emploi est habituellement plus sporadique. La Prestation canadienne d'urgence (PCU) a essentiellement servi comme projet pilote pour un programme de revenu de base garanti au Canada. Tous les Canadiens et Canadiennes, et en particulier les travailleurs-euses à la demande, bénéficieraient d'un RBS dans lequel, à mesure que les travailleurs-euses gagnent un revenu, les avantages seraient réduits, mais pas supprimé, jusqu'à ce qu'un seuil défini (« salaire vital ») soit atteint.

Conclusion

Si la COVID-19 a eu un effet positif, c'est que la pandémie a souligné l'importance des arts dans la vie des gens. Les films, les séries télévisées, la musique et les spectacles en plein air sont les endroits où les gens se tournent pour trouver du réconfort, du rire et de s'évader. Les Canadiennes avaient besoin des arts, et les arts étaient là. Nous exhortons le gouvernement à continuer de soutenir les employeurs et les travailleurs du secteur des arts, car *ils, elles et iels ont maintenant besoin de vous.*